

CHARLES VIII

Le vouloir et la destinée

DU MÊME AUTEUR

Poitou roman, La Pierre-qui-vire, Zodiaque, 1957,
2^e éd., 1967, coll. « La nuit des temps ».

Charles VIII et son milieu (1470-1498). La jeunesse au pouvoir, Paris, Klincksieck, 1975.

Études d'iconographie romane et d'histoire de l'art, Poitiers, Société d'Études médiévales, 1982.

En collaboration avec Edmond-René Labande

Rome, Grenoble et Paris, Arthaud, 1950 ; 2^e éd., 1960,
coll. « Les beaux pays ». Traduit en anglais, espagnol et allemand.

Sanctuaires d'Italie, Paris, Éd. des Deux-Mondes,
1952, coll. « Trésors de pierre ».

Naples et la Campanie, Grenoble et Paris, Arthaud,
1954, coll. « Les beaux pays ».

Ouvrages collectifs

Histoire du Poitou, du Limousin et des pays charentais.
Toulouse, Privat, 1976, coll. « Univers de la France ».

Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, sous presse.

Yvonne Labande-Mailfert

CHARLES VIII

Le vouloir et la destinée

« Le roy estoit jeune [...] et plain de son vouloir »

Philippe DE COMMYNES

Fayard

Avant-propos

Pour tenter de saisir les intentions des acteurs dans l'Europe foisonnante de projets de cette fin du xv^e siècle rarement considérée pour elle-même, plusieurs approches sont nécessaires.

Comme contribution à cette recherche, j'avais fait paraître en 1975 une première étude, maintenant épuisée, intitulée Charles VIII et son milieu. La jeunesse au pouvoir (Klincksieck). Parce qu'il me fallait alors faire le point sur des questions en partie délaissées par les historiens depuis plus de cent ans, j'avais dû présenter et commenter (en un gros volume de 615 pages doté d'un appareil critique) des événements du règne qui ne trouveront pas toujours place dans le présent livre.

Aujourd'hui, en portant à nouveau mon attention sur la personnalité du roi Charles, j'ai souhaité faire mieux comprendre le drame qui fut le sien, ce débat perpétuel entre son vouloir et sa destinée, entre ses intentions, en particulier l'intention de « croisade » — encore que ce mot n'apparaisse plus guère à la fin du xv^e siècle, car l'on préfère parler de la « guerre contre le Turc » — et les exigences contradictoires des données politiques. Mon propos a donc été de rechercher le cheminement des intentions de Charles VIII souvent si difficiles à déceler, et de quelles lectures et de quels entretiens est né — et s'est poursuivi — son véritable dessein, et ce grâce aux témoignages de ses contemporains, mais surtout à travers les lettres, les paroles et les gestes de ce roi étrange, parfois

déconcertant, toujours aussi méconnu ; en jetant sur lui un regard plus appuyé, en marquant un temps d'arrêt sur certains lieux, sur certaines journées, sur des rencontres qui ont parfois modifié sa démarche initiale.

Il m'a semblé qu'il pouvait être utile, pour mieux retrouver l'atmosphère de quelques-uns de ces face-à-face, non seulement de les situer dans l'espace et le temps, mais d'en faire voir le décor et les couleurs, lorsque nous avons la chance de les connaître. Par ailleurs, ne fallait-il pas essayer de discerner plus précisément — sous les allusions, ou les silences, des témoins les plus divers — les sentiments, les désirs ou les haines, l'ambition ou la cupidité, la vilenie parfois dissimulés sous le jeu politique apparent lorsque se sont manifestées des oppositions à la volonté royale ?

En adoptant le ton du récit suivi, j'ai tenté de privilégier tous les éléments qui pouvaient aider à comprendre comment le jeune roi, après avoir par lui-même mené à bien sa première entreprise, s'est usé prématurément, sans pouvoir aller jusqu'au but de son désir quand la destinée lui a présenté quelques barrières infranchissables, et comment il s'est peut-être brisé le cœur avant de se heurter le front au chambranle de la galerie du jeu de paume d'Amboise.

Une réévaluation des documents contemporains des faits m'a permis de rectifier quelques erreurs de ma première étude ou de donner des éclairages différents sur certains événements, au cours de chapitres dont la rédaction, allégée des notes, est entièrement neuve.

À la vérité, je dois beaucoup à quelques publications parues depuis la bibliographie que j'avais établie en 1975, et dont je désire dire ici quelques mots. Elles permettent, soit de révéler telle source jusqu'à présent peu accessible, soit d'approfondir, quoique sans modifications majeures, notre connaissance des dernières années du *xv^e* siècle, et souvent avec une acuité dans la recherche des documents, une finesse d'analyse dans leur traitement dont cette période avait rarement bénéficié.

L'édition d'une source nouvelle ou peu connue est toujours bien accueillie. Qui donc pouvait avoir accès, avant 1981, aux quelques exemplaires subsistants des

éditions anciennes (du premier quart du XVI^e siècle) du Voyage de Naples, lesquelles étaient incluses dans le recueil intitulé le Vergier d'Honneur, et attribuées à Octovien de Saint-Gelais ? Depuis, n'avaient vu le jour que quelques éditions partielles, antérieures à 1834. Nous possédons maintenant une édition critique irréprochable de ce journal mi-prose, mi-vers, qui vient de paraître (1981) à Milan sous le titre : André de la Vigne. Le Voyage de Naples, édition critique avec introduction, notes et glossaire, par Anna Slerca. L'auteur, qui enseigne la langue française à l'Université catholique de Milan, nous offre là un instrument de travail auquel tout historien de Charles VIII aura toujours recours, même si ce poète rhétoriqueur, qui écrit à la fin du règne et est témoin des événements qu'il raconte, laisse dans l'ombre bien des aspects de l'Entreprise (dont l'idée de « croisade », parce qu'il en a parlé dans la Ressource de Chrétienté) et même si son exactitude doit toujours être contrôlée par d'autres sources.

Parmi les études qui concernent surtout la première partie du règne, je voudrais rendre hommage à Richard A. Jackson pour son Vivat rex ! Cette Histoire des sacres et couronnements en France. 1364-1825, traduite en français en 1984 à Paris, parfaitement documentée, contient, sur le sacre de Charles VIII, des pages définitives concernant le prétendu serment d'inaliénabilité du domaine, qui ne fut pas prononcé à cette occasion ni plus tard à Reims. A propos des funérailles de Charles VIII évoquées ici incidemment, il eût toutefois fallu préciser que seul le Vivat rex ! fut alors clamé par le héraut, car le cri « Le roi est mort. Vive le roy ! » n'apparaît en France qu'au XVI^e siècle (mais ce n'est là qu'une remarque de détail). On trouvera en peu de mots dans cette étude si fouillée des sources, ou des publications françaises, anglaises, allemandes, américaines et néerlandaises, bien des réflexions neuves et utiles sur l'évolution du sacre, du couronnement et de la royauté au long de l'histoire de l'Europe occidentale. Tel le commentaire des laudes Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat. C'est parce qu'il a été « roi oint », rex christus, parce qu'il y aura confusion entre le Christ et le christ, que le roi de

France, et donc Charles VIII, sera l'objet de louanges christologiques qui remontent aux premiers Carolingiens ; les entrées royales, par exemple, seront marquées de christomimétisme.

D'Italie nous sont parvenues deux contributions d'importance inégale, l'une ponctuelle, l'autre de vaste portée, sur l'entreprise de Naples qui ont le mérite de s'efforcer à l'objectivité dans l'analyse des faits. Lino Lionello Ghirardini nous a donné en 1981 dans *La Battaglia di Fornovo* une réédition renouvelée et notablement augmentée (de 70 pages) d'un travail paru en 1965 à Parme. Il est enrichi d'une quinzaine de photographies très utiles pour une meilleure connaissance du lieu de l'engagement. Le récit est exact, dans les grandes lignes tout au moins. On peut s'interroger sur la nécessité de la seconde partie du titre : Un dilemma della storia, puisque l'auteur reconnaît, avec Guichardin et, de nos jours, Piero Pieri, que la victoire du 6 juillet 1495 fut bien remportée par l'armée royale. Tout autre était le dessein de C. De Frede, ainsi que l'indique son titre : *L'impresa di Napoli di Carlo VIII^o, commento ai primi due libri della Storia d'Italia del Guicciardini (1492-1495)*, Naples, 1982 (453 p.). L'intelligence du commentaire, l'étendue des lectures (sources ou publications) et la justesse des points de vue qui sous-tendent le discours retiennent constamment l'intérêt du lecteur. L'auteur a exposé en quelques pages d'introduction son projet, qu'il a voulu mesuré. Sans vouloir faire à proprement parler une histoire de l'Entreprise (faits et personnes) et de ses résonances sur l'histoire de l'Italie, il a essentiellement visé à en permettre une compréhension plus complète et circonstanciée, en utilisant d'autres sources et des commentaires modernes, surtout là où Guichardin s'était tu ou contenté d'allusions.

De Frede nous avertit cependant qu'il « ne lui importe pas d'établir l'exactitude du fait réel, mais plutôt de constater la représentation négative que les Italiens se font du roi » : d'où le portrait accablant de Charles VIII, dont les touches les plus noires viennent, on le sait, de Guichardin. Mais De Frede ne s'attache pas au seul « mythe ». S'il a découvert en Guichardin un « historien

de Naples », lui-même est un excellent connaisseur de l'histoire du royaume de Naples au *xv^e* siècle. C'est pourquoi il donne sur le gouvernement de Charles VIII à Naples et sur les efforts accomplis par le roi en personne, dans le sens d'une meilleure justice, des appréciations moins négatives que celles de Guichardin ou d'autres ; il met surtout l'accent sur la rapacité des « loups » de l'entourage et de certains secrétaires royaux. On pourra parfois diverger dans l'appréciation de telle notation de son commentaire, ou regretter par exemple l'absence d'index, mais nul historien de cette période de l'histoire italienne ne saurait désormais ignorer cet ouvrage.

Si l'on doit citer ici le livre d'Anne Denis, paru en 1979 à Genève, Charles VIII et les Italiens. Histoire et mythe (182 p.), c'est pour en indiquer les limites et les dangers. Excellente étude des modifications d'un « mythe », mais où l'« histoire » a trop peu de place, car ce ne sont pas les quatre ou cinq pages où figure un bref schéma des faits et gestes du roi, présentés selon les historiens traditionnels (Delaborde et de Cherrier notamment), qui peuvent mieux éclairer le sens des options réelles du roi ou de la démarche du souverain. En dehors des nombreux témoignages qui plongent le lecteur dans un climat passionnel, on pourra en découvrir d'autres, plus mesurés, en utilisant l'abondante bibliographie des sources italiennes qui termine le volume.

Kenneth M. Setton a tracé des rapports qui existèrent entre Alexandre VI et les Turcs d'une part, entre le pape et Charles VIII de l'autre, le tableau probablement le plus exact et complet que l'on puisse aujourd'hui consulter, dans *The Papacy and the Levant (1204-1571)*, t. II, *The fifteenth Century* (Philadelphie, 1978). Ce livre est également à retenir pour la clarté de l'exposé dans les questions les plus complexes, comme celle de la « croisade », et l'auteur a puisé aux meilleures sources. Le roi de France n'y apparaît plus comme un pantin mené par la chance ou par un élan de force aveugle, son impeto, ou par un orgueil incommensurable, mais comme un chef responsable : « Son expédition reste l'une des plus notables entreprises de ce siècle », écrit-il. Il constate aussi, quoique sans parvenir à croire au sérieux du projet de

« croisade » du roi (contrairement à ce qu'en dit C. De Frede), que Charles, « pendant le déroulement de la campagne italienne, a fait preuve de sang-froid et d'un remarquable sens de l'opportunité ».

Dans l'ordre des recherches religieuses, un volume d'études collectives (S. Francesco di Paola. Chiesa e società del suo tempo, « Atti del convegno internazionale di studio, Paola, 20-24 maggio 1983 », Rome, 1984, 456 p.) permet de mieux connaître le contemporain pour lequel le roi eut le plus de vénération. On y verra comment l'ermite de Paola, après avoir assisté Louis XI à ses derniers moments, contribua à l'évolution de Charles vers un christianisme authentique, et comment ses conseils purent aussi jouer un rôle au plan temporel.

Il me faut dire encore ce que je dois à d'autres travaux, certains tout récents, qui permettent, au moyen de nouvelles méthodes, de pénétrer au-delà des faits pour atteindre les personnes à travers les signes et les choix culturels et artistiques d'une époque. S'il est vrai qu'aucun domaine ne devrait être aujourd'hui étranger à l'historien, l'étude conjointe des textes littéraires et de témoins iconographiques souvent ignorés, comme le sont les miniatures, peut en particulier amener de bien fructueuses découvertes. Un excellent exemple de ces confrontations vient de voir le jour. Robert W. Scheller, de l'Institut d'Histoire de l'art de l'Université d'Amsterdam, a donné le résultat de ses travaux dans une revue rarement utilisée par les historiens : « *Simiolus. Netherlands Quarterly for the History of Art* ». Cet auteur y a fait paraître en 1981-1982 un premier article intitulé *Imperial themes in art and literature of the early French Renaissance : the period of Charles VIII* (pp. 5-69). Dans cet article, qui commence par une analyse de la harangue de Marsile Ficin à Charles à Florence en 1494, où le roi est associé à l'empereur Charlemagne et à César, l'auteur, s'appuyant sur des sources très diverses, littéraires et iconographiques, et sur des manuscrits inconnus jusqu'à lui, étudie surtout le groupe des topoï qui se réfèrent au status impérial de la Couronne de France. En suivant de très près les thèmes développés au cours de l'entreprise de Naples, il distingue bien les rêves d'empire

que prophètes, poètes et lettrés de tout genre font reposer sur le roi, de l'attitude pragmatique de ce dernier, « totalement insensible » à certains transferts de titre insolites qui lui sont proposés.

Dans une seconde étude consacrée au règne de Louis XII et dont une partie seulement vient d'être publiée, R. W. Scheller aborde entre autres thèmes les sens différents que présente la couronne « fermée », ou encore le sens des insignes et des inscriptions qui apparaissent à l'occasion des « entrées » et des tournois. Très importantes pour notre propos sont ses réflexions sur le tombeau, aujourd'hui disparu, de Charles VIII, œuvre dont il publie la meilleure reproduction qui nous ait été laissée. Ces réflexions ont été suscitées par l'étude d'un jeune savant, travail d'une qualité rare, qui ne laisse dans l'ombre aucune des questions que l'on se pose à propos de ce tombeau.

Thimothy Verdon, en effet, a publié en 1978 à New York sa thèse de Yale University (1975), sous le titre *The Art of Guido Mazzoni*. Son chapitre V est surtout consacré au tombeau royal de Saint-Denis dans lequel il voit l'œuvre majeure de ce sculpteur. Il relève l'importance de l'emplacement de la sépulture et du monument par rapport aux autres tombeaux de l'abbatiale, la nouveauté de la conception et la signification que, selon lui, on a voulu lui attribuer.

Pour compléter les apports bibliographiques de ces dernières années — on aura pu remarquer la part plus grande prise par des savants étrangers — et afin d'avancer encore dans la connaissance du milieu où vécut le roi Charles, un travail très suggestif vient de paraître en France, qui permet de retrouver, à travers les signes qu'offre le décor habituel et quotidien des divers milieux de vie, les sentiments d'un homme du *xv^e* siècle mieux que je ne pouvais le faire ici faute d'espace. Dans *l'Histoire de la vie privée* (t. II, De l'Europe féodale à la Renaissance, publié en 1985) — cette entreprise culturelle si heureusement lancée par feu Philippe Ariès et par Georges Duby qui y participe et en assume la direction —, trois études consacrées aux *xiv^e* et *xv^e* siècles sont à citer. On trouvera dans les documents littéraires et

iconographiques rassemblés par Philippe Contamine (Les aménagements de l'espace privé, pp. 421-503) bien des détails encore inconnus sur la vie privée en France (ainsi les réparations que Philippe de Commynes fit effectuer dans ses métairies révèlent l'état florissant de ses finances) ; Charles de La Roncière présente le cadre de vie des Notables toscans au seuil de la Renaissance (pp. 163-311) tel que Charles VIII a pu le connaître à Florence ; Philippe Braunstein, pour sa part, dans *Approches de l'intimité, « Le Monde de l'Esprit »* (pp. 526-623), après avoir, à travers les objets médiateurs que sont le rosaire, le livre d'heures et les images pieuses qui mettent l'accent sur l'humanité du Christ et ses souffrances, rappelé le développement de la sensibilité religieuse, insiste à juste titre sur l'habitude de la prière, de la prière des heures mais aussi de la prière intime et spontanée, qui « a profondément marqué les aspects les plus secrets de la vie privée aux XIV^e et XV^e siècles ». Dans une enquête de ce genre un choix s'impose nécessairement. Mais les textes qui ont été découverts puis retenus ici ont été commentés avec une justesse et une qualité d'expression grâce auxquelles le plaisir de la lecture s'unit aux fruits de la recherche.

Aux historiens précédemment cités — dont quelques-uns me sont mieux connus — et auxquels j'ai voulu dire ma reconnaissance, je ne saurais oublier de joindre le nom d'un autre historien, E.-R. Labande, mon mari, qui a plus d'une fois délaissé ses propres travaux pour relire mes chapitres et me proposer ses judicieuses critiques. A mon premier lecteur je dois bien cet hommage.

Y. L.-M.

30 janvier 1986.

CHAPITRE PREMIER

Transmission des pouvoirs

Grâce à différents témoins, on peut revivre ce que furent les activités des habitants du château d'Amboise au cours de telle ou telle journée de septembre 1482. Nous choisirons ici l'après-midi du 21 septembre parce qu'il comporta certains aspects exceptionnels utiles à la compréhension des principaux personnages de cette histoire.

Dans l'épanouissement de midi, la lumière d'automne baigne la cour du château. Les ombres ont pour un moment disparu. Plantée sur le rempart, à l'angle nord-est, la grosse tour ronde que l'on nomme encore le « Donjon » domine depuis plus de deux siècles le Val de Loire. Du sommet, les guetteurs peuvent observer les allées et venues des multiples embarcations qui sillonnent les eaux calmes du fleuve, inspecter les charrois, nombreux sur la route de Tours, et les rares cavaliers qui n'ont pas hésité à emprunter les ponts de pierre d'Amboise.

A l'intérieur du périmètre de cette vaste place forte, on a peu à peu construit, autour de la petite collégiale Saint-Florentin, maisons de bois ou maisons de pierre — de ce tuffeau dont la clarté devient presque trop éclatante au soleil — pour y loger des habitants de plus en plus nombreux. On eût pu alors y recenser près de cinq cents personnes chargées de garder, de nourrir, d'élever, de soigner et de distraire un enfant de douze ans, le dauphin Charles.

Bêtes et gens, hommes d'armes et lévriers traversent la cour à tout instant. Les appels ou les rires, les aboiements des chiens, les hennissements des chevaux ou les cris sauvages des oiseaux de proie sur leur perchoir, dans la galerie dominant le jeu de paume, brisent souvent le silence. Mais ni les archers du grand portail ni ceux qui gardent la porte du donjon, qui ont tous reçu des ordres stricts, ne perdent de vue le dauphin, entouré par les enfants d'honneur qui jacassent au milieu de la cour. Ils y ont quelque peine en raison de sa petite taille. Son cousin Charles de Savoie, d'un an ou deux plus âgé que lui il est vrai, le dépasse de plus d'une coudée. Avec ce prince, avec François de Vendôme surtout, le dauphin aime s'adonner à tous les jeux de plein air. On peut croire que ce jour-là Étienne de Vesc, baron de Grimaud, leur détaillait les qualités d'un faucon pèlerin récemment arrivé de Florence, don de Laurent de Médicis. Étienne, échanson et commensal du dauphin, depuis peu nommé bailli de Meaux, était issu d'une famille noble mais pauvre du Dauphiné. Il avait, et devait avoir jusqu'au bout, la faveur de Louis XI, lequel a écrit de lui :

« Il est celui des serviteurs de notre dit fils qui plus est continuellement nuit et jour occupé pour la seurté de sa personne et en qui avons pour ce singulière fiance. »

Rôle qui n'empêche pas le sire de Vesc de savoir à merveille, avec le prestige de ses trente-cinq ans, retenir l'attention de ces adolescents. Il les instruit aussi parfois, d'une parole légère, sur les devoirs d'un prince.

La reine, Charlotte de Savoie, se cloître souvent dans sa chambre haute. Depuis peu, elle sent peser sur elle la suspicion du roi. Celui-ci redoute qu'elle ne facilite inconsciemment les intrigues politiques de ses ennemis bourguignons, et il songe sérieusement à l'éloigner d'Amboise. Lorsque la reine brode en compagnie de quelques suivantes et de sa folâtre cousine Marie de Clèves, la mère du duc d'Orléans, il lui plaît, pour oublier ses soucis, de se faire lire l'un des nombreux

volumes de sa bibliothèque, où se côtoient livres de piété, de morale ou d'histoire parmi quelques romans et des récits de pèlerinage à Jérusalem, livres qu'elle légua à son fils. Charlotte se demande parfois laquelle de ces œuvres elle aimerait lui faire connaître déjà. Elle a écarté, pour des raisons diverses, le roman de *Méluſine* ; elle retient quelques instants les *Révélationſ de ſainte Brigitte*, puis ſe fait relire quelques pages du roman qui connaît encore un ſi grand ſuccès, depuis l'époque du « Vœu du faiſan », le *Livre des trois fils de roys*. Mais ſerait-ce bien raſſonnable de mettre entre les mains de Charles le récit d'une fugue ? Il y verrait les jeunes héritiers de France, d'Angleterre et d'Écoſſe quitter ſecrètement, au cours d'une période de longue paix en leurs royaumes, leur pays pour voler au ſecours du roi de Sicile et de ſa fille Yolente aſſiégés dans Naples par les Turcs ; Philippe de France, qui ſe fait appeler « le Deſpourveu » a gagné dans ces combats victorieux l'appellation de « Surnommé », avec la main de Yolente. Tous les chevaliers qui revenaient de ce royaume, écrit l'auteur au début de ſon récit, incitaient fort leurs rois « d'entreprendre ce voyage » ; les jeunes amis du prince qui auraient tant deſiré l'accompagner lui avaient dit :

« Si vous empreniez ceſtuy voiage, vous auriez toute la ſcience du monde. Chacun ſerait joyeux de ſoy mettre ſous vous. Oncques Hector de Troie ne Alixandre n'eurent la renommée que vous auriez après voſtre mort ! »

La « renommée » ! Un mot qui tinte agréablement aux oreilles des hommes de ce temps. Mais ce n'eſt qu'un mot. *Le Livre des trois fils de roys* n'eſt qu'un roman, et Charlotte le ſait bien. Quelle ſera donc la vraie deſtinée de Charles de France ?

Il eſt certain qu'une réalité politique ſemble inscrire Naples à l'horizon du dauphin. Le pape n'a-t-il pas demandé ſecours à Louis XI contre le roi Ferrant de Naples ? Sixte IV a même nommé le dauphin gonfalonier de l'Égliſe, en lui envoyant une épée bénie à la

Noël dernière « afin que la première épée qu'il ceindra il la tienne du vicaire de Dieu... ». Charles l'a su. Défenseur de l'Église comme tant de ses ancêtres, sera-ce donc là sa destinée ?

Pour l'éducation d'un jeune prince, le livre le plus indiqué semble être celui que Christine de Pisan écrivit, au temps de Charles V, à l'intention de son fils de quinze ans. Tous les princes d'Occident possèdent alors un ou plusieurs exemplaires de l'*Épître Othea* [la déesse Pallas] au jeune Hector de Troie. Charlotte vient de recevoir un nouveau manuscrit de cette œuvre dans lequel chacune des cent histoires a bénéficié d'une magnifique enluminure. En ce livre d'éducation chevaleresque, où la formation du caractère prend le pas sur l'initiation à l'art militaire, les leçons morales et spirituelles sont données au moyen d'exemples attrayants : l'on passe de la fiction mythologique aux récits concernant l'épopée de Troie — à laquelle sont consacrées trente-six « histoires » —, puis à un choix de textes des Pères de l'Église et des philosophes. Charles serait trop jeune encore, doit-elle penser, pour comprendre une œuvre encyclopédique aussi raffinée, moins pédagogique qu'on ne l'eût souhaité. D'ailleurs, les « gouverneurs » du prince, fidèles observateurs des ordres du roi, ne désapprouveraient-ils pas un effort intellectuel trop prolongé ? Le jour où deviendraient nécessaires des lectures formatrices, la reine n'aurait aucune voix au chapitre : le roi seul déciderait.



La reine Charlotte peut, de sa fenêtre, regarder son fils lorsqu'il passe dans la cour. Au milieu du groupe animé de ses amis, Charles de France se tait, attentif au faucon pèlerin qui pèse sur son poignet d'enfant et dont il sent les griffes cruelles à travers le gantelet de l'oiseleur. Le visage de la reine reflète quelque inquiétude. Cet enfant ne grandira-t-il donc jamais ? Si l'on a souvent craint pour lui au cours des maladies de sa petite enfance et tout récemment encore — voici moins de deux ans —, sa santé semble s'être affermie depuis

qu'on le mène plus souvent « aux champs ». Son torse, large et court, a pris de la force, quoique ses membres demeurent longs et grêles. Ce contraste le dessert et sa taille demeure vraiment très petite. Mais il faudrait le voir à cheval, car il est déjà un excellent cavalier. Il galope avec entrain lorsqu'on organise une chasse dans les forêts voisines d'Amboise. On l'a initié au jeu de paume, où il se montre un partenaire passionné et adroit. Gai, très attaché à ses compagnons d'ébats, il a noué avec certains d'entre eux une profonde amitié. Cousins et cousines issus de la féconde Maison de Savoie sont nombreux près de lui.

La vie semble donc être heureuse pour les enfants dans ce château, où pourtant les opposants au roi Louis, de loin, ne veulent voir qu'une grande prison. Parmi les personnages que l'on appelle les gouverneurs du dauphin, on trouve ceux qui s'occupent de sa santé, c'est-à-dire, avec Étienne de Vesc et Claude de Moulin — le premier médecin en titre —, Jean Bourré, seigneur du Plessis en Anjou, gouverneur effectif, celui qui correspond presque quotidiennement avec Louis XI pour le tenir au courant de l'état physique de son fils. Jean Bourré demeurera toujours un ami pour Charles, qui lui empruntera, en cas de nécessité, les objets les plus hétéroclites : argent, canons, haquebutes ou moutarde pour fêter ses invités. Parmi les gouverneurs militaires, celui qui est le plus proche de l'enfant est Raoulin Cochinart, « concierge » du château et bailli de la ville d'Amboise, spécialiste des artilleries nouvelles, auprès duquel il prendra le goût de ces engins de bronze alors en pleine évolution technique, dont plusieurs ont été installés sur la plate-forme de la tour.

Charles était « avide de connaissance », nous dit le bon historien contemporain qu'est le trinitaire Robert Gaguin, et en de multiples domaines. D'autant plus sans doute que son père avait interdit que l'on en fit un lettré, c'est-à-dire qu'on lui enseignât le latin, préférant que fût assuré d'abord son développement physique. Cependant Louis ne lui avait pas refusé une instruction élémentaire. En 1482 il lui avait sans doute déjà

donné pour maître et pour « liseur » attiré l'humaniste et grammairien Guillaume Tardif, lequel par la suite dédicacera de nombreux livres à Charles VIII. Le roi Louis s'est en effet inquiété davantage de la formation intellectuelle et morale de son héritier lorsqu'il a senti passer le vent de la mort, par deux fois, en mars 1480, puis en novembre 1481. Au cours de cette deuxième attaque d'apoplexie, le sire du Bouchage et Commynes l'avaient voué à saint Claude. Le roi a donc accompli ce lointain pèlerinage en litière à cause de sa faiblesse, non point humblement, mais entouré de 800 archers en démonstration de sa puissance. Il a dû ensuite aller se reposer quelques mois à Cléry. Réalisant alors la précarité de son existence, il jugea nécessaire de mettre à la disposition de son fils, avec les *Grandes Chroniques de France* qui lui feraient connaître l'histoire de son pays (au moins jusqu'à la fin du règne de Charles V), deux livres rédigés à son intention, concernant l'éducation morale, politique et militaire d'un souverain : le *Rosier des guerres* — suivi d'un abrégé des *Chroniques* — et le *Livre des trois eages*. Ces œuvres se présentent sans nom apparent d'auteur. Et l'on a voulu, tout dernièrement encore, que le *Rosier* ait été dicté à l'écrivain par le roi en personne. Mais le rédacteur de ces deux livres ne peut être que Pierre Choynet, médecin et astrologue, lequel a laissé son nom en anagramme dans l'un des manuscrits et a terminé le *Livre des trois eages* par ces vers :

*Qui de ceste art, dicte chevalerie,
Veult plus savoir pour conquérir grans terre
Quérir le fault ou Rosier dit des guerres
Qu'ay fait pieça pour vostre Seigneurie.*

Les seules pages du *Rosier* qui ont dû être effectivement dictées par Louis XI à Choynet sont la lettre dédicatoire, en forme officielle, que Louis adressa à son fils, et le « chapitre premier qui est prologue touchant les causes de ce *Rosier* ». Le roi, en sa lettre de dédicace, que l'on peut lire dans le très beau manuscrit

exécuté pour le dauphin¹, le seul complet, s'exprime ainsi :

« Je t'envoye ce present *Rosier* touchant la garde et deffense de la chose publique. Duquel *Rosier* quant tu seras venu en l'aage de ta flourissante jeunesse tu odoureras chascun jour une Rose... Et cognoistra de tes predecesseurs lesquelx auront mieulx fais. Affin que a l'exemple d'eulx tu t'efforces de triompher et faire pareillement. Et que tu ne tumbes es inconveniens esquelx aucun sont trebuchez... Et ne faiz jamais riens que tu n'aies examiné en ta conscience s'il est à faire selon Dieu et raison... et garder et administrer justice... Et te souviengne d'enquérir la vérité de tous rapports devant que tu y monstres ton couraige, pour les inconveniens qui en peuvent ensuir. »

Au chapitre premier, Louis XI précise mieux encore son dessein :

« Désirant que ceulx qui apres nous viendront et regneront, especialement nostre très cher et très aymé filz Charles dauphin de Viennois, puissent bien profiter, regner et triompher en l'accroissement de nostre dit royaume, nous avons voulu *faire rédiger et assembler en un petit volume* plusieurs bons, notables enseignemens servans à la garde et deffense et gouvernement d'un royaume, *que nous avons nommé le Rosier des guerres.* »

Le roi a donc donné lui-même le nom et le plan de cet ouvrage ; il a été l'inspirateur, sinon le rédacteur, du contenu, où l'on trouve des conseils de bon gouvernement qu'il n'avait pas toujours observés lui-même, mais où prime, conformément au titre, tout ce qui touche à la conduite de la guerre. On remarquera la répétition du mot « triompher » et l'insistance souvent accordée à l'« accroissement du royaume ».

Le *Livre des trois eages*, composé peu après le *Rosier*, exposait, sous une forme abrégée, des principes analogues, moins axés sur la guerre, davantage sur la vie

1. 1. B.N., fr. 442.

quotidienne et sur la définition du corps politique. Pierre Choynet y explique comment chacun doit se diriger « en la voye de bien faire. En évitant ce qui n'est salubre ». C'est une morale, surtout, qu'il veut faire passer. Il le fait en vers sans apprêts, sans nul doute dans une intention pédagogique, afin que la mémoire du dauphin puisse les retenir sans efforts.

Aux jeunes gens on conseille l'exercice de la chasse de préférence au jeu de dés ou même au jeu de paume (où l'on mise de très fortes sommes). En tant que médecin, Choynet en souligne les aspects positifs :

Pour leur honneur et leur santé garder

[...]

Exercice de chasser et voler [au faucon]

Est souverain pour la santé des corps.

[...]

On y apprend le stille de guerre

Pour invaser et pour soi défendre.

Oysiveté par cet art on eschive

Et l'appétit apres en est meilleur.

L'homme, en sa maturité, doit avoir quatre dames pour compagnes : Prudence, Tempérance, Force et Justice, et doit pratiquer la continence et la largesse, « ceste vertu qui les autres couronne ». En sa vieillesse, il fera un examen de conscience sur ses devoirs religieux. A-t-il bien gardé les commandements de Dieu (réduits à deux) ? A-t-il bien cru les articles de la Foi ? observé les commandements de l'Église ? accompli les œuvres de miséricorde ? demandé les sept dons du Saint-Esprit pour résister aux sept péchés capitaux ?

Les quatre derniers feuillets constituent un petit manuel où l'auteur montre ce que sont et ce que font les trois états du royaume — noblesse, « clergie », tiers — et le rôle du roi dans le corps politique, imaginé tel un corps d'homme :

Et comme au cuer est le siège de l'âme

[...]

Pareillement Dieu comme souverain

Au cuer du roy si a posé son thrône

*Si que par lui la vie, soir et matin,
Vient aux autres...*

Des considérations sur la guerre, en partie empruntées à Végèce, et sur la paix vont terminer ce poème moralisateur :

*Quant pour régner aucun fait son entrée
S'en pais treuve son pays, si l'i tiengne ;
Guerre meüe n'est pas tost apaisée,
Chascun sceit bien les maulx qui en adviennent ;
Ceux qui sont bien sages s'y tiennent,
Rien ne vault paix quant elle est bien gardée.*

Mais une fois la guerre commencée

*Supposé donc que justice se face
Et que l'en ai bon droit de guerre faire...*

il faut

*Aussi tost que on peult entre[r] la terre
Des ennemis...*

Et si l'on a eu quelque succès, ne pas s'arrêter en chemin,

Mais poursuivre tant que tout soit conquis.

Puis l'auteur revient aux conditions de la paix :

*... Que chascun s'applique
Le roy servir si loyaument en ce
Qu'il fault pour paix avoir en ce royaume,
Si que besoin n'ayons plus de heaume ;
Et que son fils, monseigneur le dalphin,
Il puisse veoir porter escu et lance
S'il est besoing et en grant force affïn
Qu'il tiegne en paix son royaume de France.*

Pourtant, dans la bataille peinte en la dernière miniature, on voit le roi et le dauphin ayant chacun sa ban-

nière combattre les païens, avec l'*oriflamme* en tête. C'est donc bien la lutte contre les Sarrasins qui reste présente aux esprits : guerre licite — et même recommandée, que l'on ne saurait éviter, pense-t-on, car, en l'année 1480, deux ans plus tôt, les Ottomans ont pris Otrante, qu'ils ont gardée un an.

Mais la lecture de ces livres, fussent-ils bien commentés par les quelques hommes habiles et fidèles auxquels le dauphin a été confié depuis l'âge de six ans, pourra-t-elle suffire à insuffler à l'enfant la conscience de l'importance de ses devoirs futurs, selon l'optique de la politique paternelle ? Louis XI, qui n'avait fait qu'entrevoir son fils en 1480, éprouve soudain, en quittant Cléry, le désir de vérifier par lui-même la véracité des rapports qu'il reçoit si souvent de la plume du gouverneur de l'enfant : « Le commencement est si beau et si bon que, à mon entendement ne le saroy mieulx désirer » lui avait encore écrit Jean Bourré. C'était positif, mais bien vague. Ne vaudrait-il pas mieux aller voir cela de près ? Quel était donc cet enfant ? Que ferait-il de son héritage ?



Voici pourquoi, ce 21 septembre, qui pouvait être une journée ordinaire, dépourvue d'événements marquants, va devenir dans la force du terme une journée historique, encore qu'il ne s'agisse pas ici d'une bataille, mais d'une rencontre pacifique entre un père et son fils, d'un message solennel adressé par un roi sur le déclin à un enfant, le futur roi, son successeur.

Nous disposons de tous les éléments nécessaires pour reprendre le fil de la journée du 21 septembre 1482, pour en reconstituer les moments les plus importants et leur suite.

Dans la cour du château, Étienne de Vesc vient d'emmener le dauphin et sa jeune troupe vers les perches aux oiseaux pour y replacer le faucon pèlerin lorsque, soudain, la levrette grise de Charles se met à trembler légèrement, étire ses pattes avec élégance et dresse sa tête fine vers le donjon. L'appel du guetteur a

retenti. Le son appuyé, prolongé, du cor annonce l'approche de visiteurs de marque, et Jean Bourré ne tarde pas à traverser la cour aussi rapidement que le lui permet sa corpulence.

Déjà les vantaux du grand portail s'entrouvrent : Imbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, apparaît, descend de cheval, confie les rênes aux archers de l'entrée et s'avance au-devant du sire du Plessis pour lui parler quelques instants à l'oreille. Étienne de Vesc, sur un signe des deux hommes, les rejoint aussitôt. Puis tous trois, pensifs, écartant les enfants d'honneur et les archers, se rapprochent du dauphin. Celui-ci observe avec préoccupation ces mouvements mystérieux. « Mon père aurait-il été repris de son mal ? — Non, monseigneur, grâce au ciel, peut répondre le sire du Bouchage, mais le roi désire parler à Monseigneur le dauphin. Il sera ici dans moins d'une heure. »

Et l'inquiétude prend en l'esprit du prince une forme nouvelle. Il n'est pas sans savoir, ne serait-ce que par les racontars de l'office ou les bavardages de ses valets de chambre, de ses maîtres d'hôtels, de sa lingère ou de ses nourrices — logées à vie au château — quelle crainte le roi aime à faire peser sur tout un chacun et que, pour une réponse maladroite, tel ou telle a reçu de bien cinglantes répliques, ou pis encore. Pendant sept années, depuis la mort du seul frère de Charles qui ait survécu quelque temps — François, duc de Berry, décédé en 1473 —, Louis XI n'a pas voulu revenir à Amboise. Au cours d'une brève apparition, à la Noël 1480, il a regardé l'enfant, tout en parlant avec les médecins de la pneumonie qui a failli emporter celui-ci. Il l'a dévisagé, non pas comme un « fils très aimé », mais comme on considère un objet de prix sur lequel il convient de veiller avec les plus grandes précautions. Nul mal ne doit l'atteindre, quand ce ne serait que pour faire pièce au jeune duc d'Orléans, lequel, à vingt ans, occupe le premier rang parmi les héritiers présomptifs de la couronne. Louis n'avait-il pas fait le vœu d'offrir à Notre-Dame de Béhuard une statue d'argent de la taille de son fils quand il aurait dix ans, si celui-ci survivait à cette pneumonie ?

Dès l'entrée du sire du Bouchage, les éclats de voix des gardes ont cessé. Les gens qui se croisaient encore dans les galeries se glissent au passage quelques mots rapides et s'éclipsent. Les murs eux-mêmes semblent répercuter : « Le roi vient ! Le roi vient ! » Les mots virevoltent, montent, descendent, atteignent toutes les chambres. La reine, comme glacée, de terreur ou de froid, a fait fermer sa fenêtre. Elle ne paraîtra, dit-elle, que si on lui donne l'ordre de descendre, ce qui est peu probable. En attendant, elle s'allonge sur son lit de parade, et ses suivantes répandent le bruit d'un léger malaise de la reine.

Le piétinement des chevaux devient perceptible, s'amplifie, et la cour en quelques instants est envahie d'une foule de grand style, où de hautes dames jettent l'éclat de nouvelles couleurs. Certaines, qui ne sont pas les plus jeunes, portent encore le blanc hennin qui allonge leur silhouette. Dans l'angle de la grande salle du logis du roi, où elles se regroupent discrètement, on reconnaît la fille aînée du roi, Anne de Beaujeu, à son port altier malgré sa jeunesse, à sa manière d'observer attentivement les gens et les lieux. Nul messenger n'est venu chercher la reine, de sorte que Marie de Clèves doit réfréner sa curiosité et demeurer près de Charlotte.

Le roi Louis, dont la maigreur et le teint blafard frappent ceux qui ne l'ont pas vu depuis plusieurs mois, descend de sa litière et vient lentement s'asseoir dans la salle du trône où le dais a été placé à la hâte. Contrairement à ses habitudes mesquines, il a revêtu un riche vêtement d'apparat, une robe rouge plissée et fourrée d'hermines. Autour de lui demeureront debout ses principaux conseillers, choisis ce jour-là pour leurs hautes fonctions dans l'État. Le roi fait signe que l'on introduise l'enfant.

Le dauphin s'avance donc, suivi de Jean Bourré et d'Étienne de Vesc et entouré de ses gouverneurs militaires : le sire de Maillé, qui a la charge des nobles de Touraine pour la garde extérieure du dauphin, avec Étienne le Loup, alors bailli d'Amboise, et Raoulin Cochinar. Après avoir salué très respectueusement le

roi, à trois reprises, l'enfant attend, debout, sans fléchir, en silence, une parole qui tarde un peu.

Louis regarde Charles. La ressemblance du fils avec son père est frappante, à première vue, moins dans l'expression qu'en raison de ce nez fortement aquilin qui marque le visage de l'un comme de l'autre, en le déparant. Mais ceci importe peu au roi et il ne s'inquiète guère non plus de la petite taille du dauphin, laquelle, pense-t-il, se développera avec la puberté. Ce qu'il cherche à lire dans ce visage ingrat, c'est le caractère et l'intelligence. L'enfant pourra-t-il porter, pourra-t-il comprendre et garder le message, les longues instructions qu'il va lui communiquer pour organiser l'avenir ? Il le pourra, avaient dit les gouverneurs. L'attitude présente, le regard surtout de l'enfant semblent le lui confirmer : un regard noir, étonnant par son degré d'attention, et déjà royal, mais sans défi ni défiance.

Louis commence donc à parler, en français bien entendu, puisque Charles ne sait pas le latin ; d'ailleurs beaucoup parmi les témoins l'entendraient mal. Il a décidé de parler « comme vray père est tenu et doit instruire et enseigner son fils ». Il brosse d'abord à grands traits un tableau de son propre règne, rendant grâce à Dieu des résultats obtenus par ses prédécesseurs puis par lui-même. Cela non sans de graves difficultés durant son règne, conspirations ou trahisons, dangers qu'il voudrait épargner à son fils :

« ... Dieu nostre créateur nous a faiz de si grans graces qu'il lui a plu nous faire chief, gouverneur et prince de la plus notable région et nation de dessus la terre, qui est le royaume de France, dont plusieurs des princes et roys nos prédécesseurs ont esté si très grans, vertueux et vaillants qu'ilz ont acquiz le nom de roy très krestien, tant en mectant et réduisant à la bonne foy catholique plusieurs grans pays et diverses nations habitées par les infidèles, en extirpant les heresies et vices de notre royaume et en entretenant le Saint Siège apostolique et la sainte Église de Dieu en leurs droiz, libertez et franchises que en faisans plusieurs autres beaux faiz dignes de perpétuelle mémoire et tellement